

Communiqué de presse

## **Mentorat de directeurs de la Fonction Publique Hospitalière : le CNG a lancé son dispositif national**

Le CNG continue d'enrichir son offre en matière d'accompagnement des professionnels qu'il gère. Afin de faciliter la prise de poste et la fidélisation des nouveaux directeurs, de rendre leur intégration plus fluide, de les aider à trouver des marges d'actions dans la complexité grandissante de l'exercice professionnel dans la FPH, le CNG engage une démarche de mentorat à l'échelle nationale en 2024.

C'est dans ce cadre qu'un premier dispositif de Mentorat dans la FPH a été lancé mercredi 10 avril à l'initiative du CNG, en présence de Marie-Noëlle Gérain Breuzard, Directrice Générale, avec une intervention à distance du Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guérini.

Ce programme a atteint son objectif de réunir 60 directeurs dont 30 mentorés (DH, D3S, DS) issus de la dernière promotion de l'EHESP et ayant pris leur poste au 1<sup>er</sup> janvier 2024, et 30 mentors expérimentés.

Le jumelage des binômes a été effectué en fonction de : la nature du poste, les besoins exprimés par les mentorés, les compétences des mentors et, dans la mesure du possible, la proximité géographique.

Parmi les mentorés dont l'âge moyen est de 31 ans, 16 DH, 13 D3S et une directrice des soins seront accompagnés durant un an par 21 mentors DH, 8 mentors D3S et 1 directrice des soins. Les candidatures de mentors ont été plus nombreuses parmi les DH. Certains mentorés D3S seront ainsi suivis par des DH, soit que ces derniers aient une expérience dans le secteur médico-social, soit que les primo-nommés exercent dans le secteur sanitaire ou encore que les thématiques exprimées concernent des sujets transversaux, comme celui du management ou du positionnement professionnel.

Les mentors devaient répondre au prérequis d'au moins 15 ans d'expériences dans la fonction, 7 ans pour les DS, l'âge moyen est de 52 ans. Parmi eux, 20 sont chefs d'établissement et 10 directeurs adjoints. Les femmes sont plus largement représentées (20 femmes pour 10 hommes).

Ce lancement a permis aux participants de mieux appréhender ce qu'est le mentorat, d'être sensibilisés à la posture spécifique de mentorés et de mentors, de réfléchir ensemble aux attentes de chacun et de se rencontrer pour la première fois par binôme. Chacun d'eux a signé la charte d'engagement en vigueur, ainsi qu'un contrat de mentorat.

Le programme prévoit de 6 à 8 rencontres sur un an, essentiellement en distanciel. Les participants pourront, s'ils le jugent nécessaire, faire appel à l'un des quatre coachs du CNG, formés à l'ingénierie en mentorat, en charge de cette démarche.

Un bilan à mi-parcours, ainsi qu'une journée de clôture en mars 2025 sont prévus dans ce dispositif bâti sur mesure après l'expérience pilote menée par le CNG en partenariat avec l'ARS Nouvelle Aquitaine en 2022-2023.

Le programme de mentorat s'inscrit désormais de façon pérenne dans l'offre d'accompagnement du CNG en s'ouvrant progressivement à d'autres publics cibles.

**Contact presse CNG**

cng-communication@sante.gouv.fr

Site internet : [www.cng.sante.fr](http://www.cng.sante.fr)